

LISTE DES IMPRIMÉS ET PIÈCES
À PRODUIRE POUR TOUTE DEMANDE
D'ALLOCATION DÉPARTEMENTALE PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE
(A.D.P.A. Vaucluse)

Éléments permettant de déclarer le dossier complet

- Imprimé “Demande d’Allocation Départementale Personnalisée d’Autonomie” dûment complété et signé.
- Photocopie de la carte nationale d’identité ou du livret de famille ou d’un passeport de la Communauté Européenne ou un extrait d’acte de naissance ou, s’il s’agit d’un demandeur de nationalité étrangère, une photocopie de la carte de résidence ou du titre de séjour.
- Ressources mensuelles du foyer
- Photocopie recto/verso du dernier avis d’imposition ou de non-imposition sur le revenu.
- Relevé des capitaux placés du foyer
- Photocopie de la (les) taxe(s) foncière(s) sur les propriétés bâties et non bâties ou photocopie du relevé de la matrice cadastrale.
- Relevé d’identité bancaire.
- Photocopie du jugement ordonnant une mesure de protection juridique (tutelle, curatelle...) ou du mandat de protection future validé par le greffier du tribunal de grande instance.

Éléments complémentaires *(sans incidence sur la notion de dossier complet)*

- Imprimé “Situation familiale et sociale” dûment complété.
- Imprimé “Certificat médical” dûment complété par le médecin traitant à joindre sous pli cacheté. **Cette pièce est indispensable à l’évaluation de la personne.**
- Plan d’accès au domicile (pour les personnes non hébergées en établissement).
- Bulletin de présence délivré par l’établissement précisant la section “Maison de retraite” ou “Unité de soins de long séjour” (pour les personnes hébergées en établissement).